

COMPTE-RENDU¹
OUTILS D'APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION EN
FLE/LEARNING AND ASSESSMENT TOOLS IN FLE
DOI: [10.5281/zenodo.14833155](https://doi.org/10.5281/zenodo.14833155)

Référence: Tomescu, Ana-Marina, 2022, *Limba franceză - 100 de teste grilă pentru admiterea la Academia de Poliție și la școli postliceale de poliție și de jandarmi*, Craiova, Ed. Sitech, ISBN 978-606-11-8029-5, 173 p.

Introduction

La notion de *compétence* en langue a fait couler beaucoup d'encre depuis sa définition par N. Chomski (1965) dont la conception formaliste initiale liée aux grammaires génératives (connaissance des règles de sa langue) a été remise en question et a reçu d'autres acceptions au fil du temps. Nous ne mentionnons ici que O. Hymes (1972) qui voit la notion de compétence d'une perspective fonctionnaliste en lui ajoutant une dimension communicative (avoir les moyens linguistiques mais aussi savoir les mobiliser en situation de communication), ce qui déterminé de nombreux développements dans le domaine de la linguistique et la didactique des langues.

Pour le *Cadre européen commun de référence* (2001), la compétence de communication d'un individu repose sur trois compétences : la compétence pragmatique, la compétence linguistique et la compétence sociolinguistique. De façon générale, on peut dire que la notion de *compétence linguistique* recouvre l'ensemble des capacités dont un individu dispose pour s'exprimer dans une langue, que ce soit sa langue maternelle ou étrangère. Cette compétence peut être observée et mesurée quand il doit utiliser son bagage grammatical, phonétique, orthographique, lexical, etc., en situation de communication. Dans le même ouvrage, la compétence grammaticale est définie comme étant « la capacité de comprendre et d'exprimer du sens en produisant et reconnaissant des phrases bien formées selon ces principes. » (p. 89). La compétence lexicale est généralement définie comme étant la compétence qui mobilise les unités lexicales en leur associant « une représentation, sous la forme d'images mentales, de scénarios ou de scripts et de les intégrer dans le modèle mental en cours d'élaboration. » (Grossmann, 2017 : 3).

La grammaire et le lexique constituent donc des éléments essentiels dans le développement des compétences de communication, ce qui impose la création d'outils d'apprentissage et évaluation appropriés et diversifiés.

Organisation de l'ouvrage

L'ouvrage *Limba franceză - 100 de teste grilă pentru admiterea la Academia de Poliție și la școli postliceale de poliție și de jandarmi* se propose être un outil efficace de préparation aux épreuves linguistiques partie intégrante des sessions d'admission à des écoles de police, gendarmerie ou à l'Académie de Police en Roumanie. Ces épreuves linguistiques reposent sur des questionnaires à choix multiples censés évaluer les compétences grammaticale et lexicale des candidats, ce qui a inspiré la structure de l'ouvrage en question : trois milles questions organisées en cent tests de trente questions

¹ Cristina ILINCA, Université Nationale de Science et Technologie POLITEHNICA Bucarest, Centre Universitaire Pitești, elena.ilinca3001@upb.ro

chacun. Le recueil de tests s'adresse aussi à toute personne qui souhaite améliorer ses compétences en français.

Les principales connaissances de grammaire sont soumises à l'évaluation :

- Les parties du discours (le nom, l'article, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, le pronom, numéral, la préposition, la conjonction) ;
- des règles de syntaxe comme la concordance des temps aux modes indicatif et subjonctif, le « si » dubitatif, l'expression de la cause, de la concession, de la condition de la conséquence.

L'ouvrage va encore même plus loin en abordant des questions liées aux types de phrases : la phrase assertive (affirmative ou négative), la phrase interrogative (directe et indirecte), la phrase impérative, la phrase impersonnelle, la phrase emphatique (les procédés de mise en emphase).

La compétence lexicale est également évaluée par des questions portant sur des unités lexicales appartenant à la langue générale.

Synthèse critique

L'auteure mobilise une quantité importante de références théoriques dans le domaine de la grammaire et lexicale du français contemporain afin de proposer des tests d'évaluation rigoureux qui suivent la cohérence des examens linguistiques. La richesse des connaissances théoriques mobilisées, leur conceptualisation et structuration sous la forme de questionnaires à choix multiples dont les réponses sont présentées à l'intérieur de l'ouvrage seront certainement des éléments qui facilitent l'usage efficace du recueil de tests à des fins d'(auto)apprentissage et (auto)évaluation. Ces raisons nous mènent à conclure qu'un tel ouvrage est à signaler aux lecteurs, aux apprenants ou aux enseignants qui s'intéressent à l'étude ou à l'enseignement de la langue française.

Références bibliographiques :

Chomsky, N., 1965, *Aspect of the theory of syntax*, Cambridge, MIT Press.

Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.

Grossmann, F., 2017, « Le rôle de la compétence lexicale dans le processus de lecture et l'interprétation des textes », dans Bronckart, J.-P., Bulea, E., Pouliot, M. (éds.), *Repenser l'enseignement des langues*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, pp. 117-137.

Hymes, O., 1972, "On communicative competence" In Pride, J. B., J. Holmes, J. (eds.). *Sociolinguistics*. Harmondsworth, Penguin, 269-293.

Cristina **ILINCA** est maître de conférences au Département de Langues Étrangères Appliquées, Faculté de Théologie, Lettres, Histoire et Arts de l'Université de Pitești, Roumanie. Elle enseigne la théorie et pratique de la traduction, la linguistique de corpus et la terminologie. Ses derniers travaux portent sur la traduction spécialisée, la terminologie et la didactique du FLE, la didactique de la traduction.

Scopus Author Identifier : 57205398405, ORCID ID : <https://orcid.org/0000-0001-8691-0811>